Éducation physique et à la santé, 1e secondaire 043202
Enseignant : Jean-François Croteau

Connaissances abordées durant l'année (maîtrise) Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en éducation physique et à la santé		
Étape 1	Étape 2	Étape 3
• L'élève devra apprendre, à travers une séance d'entraînement de course d'endurance (type cross-country de 2km), comment optimiser sa performance en fonction de son potentiel. Ainsi, il devra effectuer une routine d'échauffement et gérer sa course afin de bien progresser. • En lien avec le développement de l'endurance cardio-vasculaire, plusieurs APS (activités physiques et sportives) collectives seront proposées au groupe.	• L'élève pourra mieux apprécier sa condition physique générale en subissant des tests pour mieux évaluer celle-ci. Ces tests ont comme objectif de permettre à chaque personne de prendre conscience de leur état de santé au moment présent tout en responsabilisant l'élève vis-à-vis son corps. • Dans un contexte hivernal, l'élève apprendra à mieux pratiquer et apprécier des APS qui lui seront suggérées.	• En contraste avec l'étape 1, l'élève apprendra la notion des différents systèmes d'énergie avec la pratique de quelques épreuves de courses (sprint de 80m et Relais). • Plusieurs APS individuelles seront proposées afin d'élargir l'intérêt de chacun. • Des APS collectives en lien avec la température seront au programme. Ceci s'inscrit dans un courant où l'on souhaite que l'élève décide de son gré à demeurer actif et ce, même à l'extérieur du contexte scolaire. Ainsi, il adoptera de meilleures habitudes de vie.

Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	**Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières**
Carnet du coureur	L'élève qui se présente au gymnase doit avoir une tenue sportive adéquate (t-shirt et pantalon / short de sport) de même qu'une paire d'espadrilles de course. La participation pout tous est <u>obligatoire</u>. La non participation à n'importe quelle activité nécessite un motif valable. (papier du médecin, thérapeute sportif, physiothérapeute)
Devoirs et leçons	**Récupération et enrichissement**
Poursuivre une pratique régulière d'APS à l'extérieur de l'école	Activités sportives du midi : Tous les jours aux deux gymnases (160 et 215) de l'école entre 12h15 et 13h. Une grande variété d'APS est offerte aux élèves. Activités parascolaires : Consulter la programmation des Titans de St-Georges (Athlétisme, basketball, cross-country, flag-football, soccer, volleyball...)

Éducation physique et à la santé, 1e secondaire

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève sélectionne des actions et des enchaînements qui répondent aux contraintes de l'environnement physique. Il exécute les actions motrices et les enchaînements planifiés selon les techniques appropriées. Il démontre son efficience motrice en tenant compte d'un nombre élevé de contraintes, en assurant une continuité dans ses actions ou ses enchainements et en ajustant la direction et le rythme d'exécution selon le but visé. Il peut discerner les règles de sécurité qui s'imposent et les appliquer de façon rigoureuse. À l'aide d'informations variées issues de l'analyse de ses réussites et de ses difficultés, il est en mesure de faire un bilan de sa démarche, d'apprécier ses résultats et de déterminer les moyens à prendre pour les améliorer.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités collectives, l'élève est en mesure de concevoir, avec son ou ses partenaires, un plan d'action qui comporte des stratégies conformes aux principes d'action et aux rôles à jouer. Il tient compte des exigences relatives à la situation. Son efficience motrice se manifeste par un contrôle accru de ses exécutions et par l'ajustement continu des actions et des tactiques, selon la stratégie planifiée et les aspects imprévisibles de l'activité. Il discerne les règles de sécurité et les applique de façon rigoureuse et fait preuve d'un esprit sportif en tout temps. Selon les réussites qu'il a obtenues et les difficultés auxquelles il a fait face, il est en mesure de faire un bilan de sa prestation et de celle de ses partenaires, et de déterminer les moyens à prendre pour les améliorer.
Adopter un mode de vie sain et actif	Au cours de l'année, l'élève élabore des plans de pratique régulière d'activités physiques et d'amélioration ou de maintien de saines habitudes de vie. Il pratique en contexte scolaire divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée de 20 à 30 minutes. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Il évalue sa démarche, ses plans, ses résultats, l'atteinte de ses objectifs et dégage les apprentissages réalisés.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1re étape (20 %) Du 31 août au 4 novembre		**2e étape (20%) Du 5 novembre au 29 Janvier**		**3e étape (60 %) Du 1 février au 22 juin**		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?**	**Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape**	**Épreuves obligatoires MELS / CS**	**Résultat inscrit au bulletin**
Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation Situations d'apprentissage et d'évaluation en : - Course d'endurance de 2km (cross-country) - conditionnement physique Pratique d'une activité physique d'intensité modérée d'une durée pouvant varier en fonction du potentiel individuel. Apprendre et connaître certains principes d'entraînement.	**Oui** **C1 + C3**	Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage et d'évaluation Situations d'apprentissage et d'évaluation en : − Kin-ball − Basket-ball Apprendre à élaborer différentes formes de stratégies collectives en lien avec les APS qui sont pratiquées. Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élevée d'une durée de 20 à 30 minutes.	**Oui** **C2 + C3**	Observation de l'élève lors de situations d'évaluation en : − Mini-Volleyball Pickle-ball − Évaluation de la CP − Athlétisme Déterminer l'état de santé de l'élève à l'aide de différents tests d'évaluation de la CP. Évaluation d'une activité d'intensité modérée à élevée de 20 à 30 minutes.	**Non**	**Oui** **C1 + C2 + C3**

Notes aux parents

- L'enseignant peut changer cette planification durant l'année scolaire en fonction de la disponibilité des plateaux.
- Pour toute l'école, il y aura deux sessions d'évaluation : au mois de décembre et durant les mois de mai et juin. Les voyages à ces moments de l'année sont interdits.